



## **PIECES à fournir obligatoirement en vue de la constitution de votre dossier :**

- La présente notice individuelle de renseignements complétée, **datée et signée**,
- La photocopie de la **carte vitale (numéro d'INSEE visible)**,
- L'original d'un **R.I.B. récent avec mention de vos nom, prénom et adresse personnelle\***
- le document adapté à votre situation professionnelle mentionnée ci-dessous (exigé par le Ministère des Finances, la Cour des Comptes et l'URSSAF pour un contrôle strict du régime des cotisations sociales) :

SITUATION PROFESSIONNELLE	DOCUMENT
Agent titulaire ou stagiaire de la fonction publique : <i>Etat, collectivités territoriales (commune, département ou région) ou certains établissements publics hospitaliers.</i>	Arrêté de nomination ou d'affectation ou dernier bulletin de salaire
Agent non titulaire de la fonction publique ou salarié du secteur privé	Dernier bulletin de salaire (notamment pour la détermination du dépassement du plafond mensuel de la sécurité sociale)
Non salarié (artisan, profession libérale...)	Attestation d'inscription au répertoire des métiers ou RCS
Etudiant	Copie de la carte d'étudiant
Demandeur d'emploi	Copie de la carte d'inscription à Pôle Emploi
Retraité	Avis de pension ou de retraite

**NB :** En cas de changement de nom lié à une évolution de l'état civil (mariage, divorce...), vous devrez fournir la photocopie du document authentifiant ce changement (livret de famille, acte de mariage, jugement de divorce, jugement de changement de nom), ainsi qu'un RIB et un bulletin de salaire actualisés.

### **\* Attention :**

- L'adresse personnelle indiquée sur la notice individuelle de renseignements doit rigoureusement être identique à celle du Relevé d'Identité Bancaire.
- L'utilisation d'un Relevé d'Identité Bancaire faisant apparaître une adresse professionnelle est interdite par la Direction Régionale des Finances Publiques de Basse – Normandie.